



RAPPORT ANNUEL

ANNÉE SCOLAIRE
2024-2025

Version du 2 décembre 2025

Message de la présidence du conseil d'administration et de la direction générale du centre de services scolaire

Chaque année, les centres de services scolaires ont l'obligation de publier un rapport annuel pour rendre compte de leurs activités. Nous vous encourageons à le lire afin de découvrir les réalisations de l'année scolaire 2024-2025 qui ont soutenu la création d'un cadre stimulant pour l'apprentissage et l'épanouissement des élèves.

Deuxième année du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027

Cette deuxième année scolaire a été l'occasion de poursuivre avec rigueur et engagement les actions liées à notre Plan d'engagement vers la réussite (ci-après « **PEVR** ») 2023-2027. Alors que nous achevons une année marquée à la fois par des défis stimulants et des avancées porteuses, nous souhaitons prendre un moment pour souligner les progrès accomplis depuis le lancement du PEVR. Ce plan, qui a posé des bases solides dès sa première année, continue de guider nos efforts vers une amélioration constante de nos pratiques et de nos environnements d'apprentissage.

Au cours de cette année, l'ensemble des écoles ont élaboré et donné vie à leur projet éducatif, en cohérence avec les orientations du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027. Grâce à un plan de mise en œuvre structuré et à un suivi mensuel rigoureux, nous poursuivons le déploiement des moyens nécessaires pour atteindre nos objectifs. La réussite de chaque élève demeure au centre de nos actions, tout comme leur plein épanouissement, tant sur le plan scolaire que personnel.

Vision organisationnelle

Les actions qui se sont poursuivies cette année, s'inscrivent dans notre volonté affirmée de faire du Centre de service scolaire des Trois-Lacs (ci-après « **CSSTL** ») une organisation apprenante et performante. Cette ambition se traduit par la mobilisation de l'ensemble du personnel autour d'une visée commune : le développement professionnel continu, soutenu par un environnement de travail stimulant et bienveillant. L'expertise collective est consolidée grâce à une culture de collaboration, une communication transparente et des politiques cohérentes qui orientent les priorités organisationnelles. L'amélioration continue, appuyée sur des données probantes, permet de suivre rigoureusement la progression vers les objectifs partagés. Enfin, une gestion efficiente et prévoyante, alliée à une pédagogie de qualité dans chaque classe, soutient la persévérance et la réussite des élèves.

Faits saillants de l'année

Les pages qui suivent présentent les résultats du PEVR ainsi que les réalisations significatives de l'année. Elles témoignent de notre engagement collectif à poursuivre le travail amorcé, dans le but de construire un avenir porteur de réussite pour tous nos élèves.

Parmi les faits saillants, soulignons la création du service de l'organisation scolaire et du transport, qui marque une étape importante dans l'optimisation de nos processus administratifs et logistiques. Cette initiative vise à mieux répondre aux besoins des établissements et à assurer une gestion plus efficiente des ressources.

Nous mettons également en lumière l'ouverture de la première phase de l'école primaire des Canotiers. Ce nouveau milieu d'apprentissage incarne notre volonté de créer des environnements scolaires modernes, inclusifs et propices à la réussite.

Alors que M. Thibault termine son mandat à la présidence du conseil, nous tenons à lui exprimer notre profonde gratitude pour son leadership, son engagement indéfectible et sa vision stratégique qui ont grandement contribué à la croissance et à la solidité de notre organisation. Son apport a marqué une étape importante dans notre développement, et nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.

En conclusion, nous souhaitons exprimer notre sincère reconnaissance à l'ensemble du personnel et à nos partenaires pour leur engagement constant. Leur contribution essentielle soutient la mission éducative du CSSTL et nous inspire à poursuivre nos efforts avec rigueur et conviction.

Tommy Thibault, *président du conseil d'administration*

Chantal Beausoleil, *directrice générale*

Table des matières

1. Présentation du centre de services scolaire.....	5
1.1 Le centre de services scolaire en bref	5
1.2 Faits saillants	5
1.3 Services éducatifs et autres services	7
2. Gouvernance du centre de services scolaire.....	10
2.1 Conseil d'administration.....	10
2.2 Autres comités de gouvernance.....	11
2.3 Code d'éthique et de déontologie.....	12
2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	12
3. Résultats	13
3.1 Plan d'engagement vers la réussite.....	13
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence	26
3.3 Procédure d'examen des plaintes	27
4. Utilisation des ressources.....	28
4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire	28
4.2 Ressources financières	29
4.3 Gestion et contrôle des effectifs	30
4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.....	30
4.5 Ressources matérielles et informationnelles	31
5. Annexe du rapport annuel	32
Annexe A — membres des comités.....	32

1. Présentation du centre de services scolaire

1.1 Le centre de services scolaire en bref

Le Centre de services scolaire des Trois-Lacs (ci-après « **CSSTL** ») est situé dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, tout juste à l'ouest de l'île de Montréal. Au total, il dessert 23 villes et municipalités.

Le CSSTL dispense des services éducatifs à plus de 18 800 élèves, jeunes et adultes. Il emploie plus de 2 200 employés réguliers répartis dans 27 écoles primaires, 5 écoles secondaires, 1 multicentre et 1 centre administratif.

Les établissements scolaires

Clientèle primaire	
École à l'Orée-du-Bois École Auclair École Brind'Amour École de Coteau-du-Lac École de l'Épervière École de l'Hymne-au-Printemps École de la Riveraine et Saint-Zotique École de la Samare École des Canotiers École des Étriers École des Légendes École des Orioles École du Papillon-Bleu École du Val-des-Prés	École François-Perrot École Harwood École José-Maria École La Perdriolle École Léopold-Carrière École Marguerite-Bourgeoys École Notre-Dame-de-la-Garde École Notre-Dame-de-Lorette École Sainte-Madeleine École Sainte-Marthe et Cuillierrier École Saint-Michel École Saint-Thomas École Virginie-Roy
Clientèle secondaire	
École secondaire de la Cité-des-Jeunes École secondaire des Échos École secondaire du Chêne-Bleu	École secondaire des Navigateurs École secondaire Soulanges
Clientèle adulte	
Centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie Atelier-école Les Cèdres	Centre des Belles-Rives Services aux entreprises

1.2 Faits saillants

Gestion de la croissance de la clientèle

- Ouverture d'une nouvelle école primaire dans la Municipalité des Cèdres : l'école des Canotiers ;
- Mise en chantier d'un agrandissement de 5 classes à l'école primaire Virginie-Roy, à L'Île-Perrot.

Bâtiments

- Élaboration des plans et devis pour la reconstruction du sous-sol et du rez-de-chaussée du centre administratif du CSSTL, à Vaudreuil-Dorion, à la suite des dommages causés par la tempête Debby du 9 août 2024.
- Élaboration des plans et devis pour la construction d'un terrain sportif synthétique à l'école secondaire des Échos, en partenariat avec la Ville de Vaudreuil-Dorion.

Services éducatifs

Soulignons quelques-unes des actions ayant contribué cette année à soutenir la persévérance et la réussite des élèves qui nous sont confiés :

- **Projet CAR : collaborer, apprendre et réussir** : Poursuite de la participation pour renforcer la collaboration, le leadership pédagogique et les pratiques favorisant la réussite scolaire ;
- **Formation et accompagnement** : Offres aux enseignants du préscolaire, primaire et secondaire par les conseillers pédagogiques et professionnels des Services éducatifs aux jeunes (ci-après « SEJ ») ;
- **Compétences socioémotionnelles** : Élaboration d'un plan triennal, organisation du colloque « Ensemble, cultivons les compétences socioémotionnelles » avec le Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement (CQJDC) et rencontres de coordination avec l'Université de Sherbrooke afin d'assurer l'alignement entre les travaux des étudiants à la maîtrise en recherche-action et les initiatives du CSSTL ;
- **Climat scolaire** : Soutien aux écoles pour la mise en œuvre du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (nouveau canevas à utiliser), du référentiel sur le bien-être, et des formations ciblées pour les intervenants ;
- **Classes spécialisées** : Accompagnement du personnel et des élèves, avec un soutien accru dans les milieux qui accueillent une nouvelle clientèle ;
- **Programme d'intégration linguistique, scolaire et sociale** (ci-après « ILSS ») : Accompagnement des écoles pour offrir des services de qualité, incluant les classes d'accueil ;
- **Transition école-vie active** (ci-après « TEVA ») : Participation au comité régional pour améliorer la collaboration entre partenaires et soutenir les élèves en démarche TEVA et soutien aux écoles et aux parents, en collaboration avec nos partenaires ;
- **École en santé** : Déploiement de l'approche en lien avec la sexualité, l'alimentation, la santé mentale et les dépendances, en partenariat avec les milieux communautaires et de la santé ;
- **Insertion professionnelle** : Pilotage du programme local pour les nouveaux enseignants et déploiement du mentorat dans les écoles ;
- **Nouvelle classe spécialisée** : Planification de l'ouverture d'une classe à la résidence Pavillon jeunesse à Valleyfield pour jeunes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme avec troubles de comportement, en collaboration avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest.

Communications

- Organisation de l'événement de la soirée des retraités ;
- Mise en place de l'Info-services pour les communications entre les services du centre administratif et les établissements.

Autres

- Création du nouveau Service de l'organisation scolaire et du transport.

1.3 Services éducatifs et autres services

Le Centre de services scolaire des Trois-Lacs offre des services éducatifs de qualité, soutenus par l'équipe des Services éducatifs aux jeunes. Cette équipe accompagne les écoles dans la mise en œuvre du Plan d'engagement vers la réussite et favorise le développement global des élèves. L'équipe des SEJ travaille chaque jour à créer un milieu inclusif et propice à l'apprentissage et à la réussite.

Services d'enseignement

Les membres des SEJ assurent un rôle de soutien, de coordination, de conseil et de développement pédagogique auprès des établissements d'enseignement, en plus de veiller à l'application des programmes d'études et du régime pédagogique.

Services d'éducation préscolaire

L'éducation préscolaire est accessible à temps plein pour les enfants de cinq ans, ainsi que pour les enfants handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage (ci-après « **EHDAA** ») de quatre ans dans certaines classes spécialisées. Onze classes de préscolaire pour les enfants de quatre ans sont également réparties sur le territoire.

Services d'enseignement primaire et secondaire

Tous les élèves bénéficient d'un enseignement conforme au Régime pédagogique du ministère de l'Éducation du Québec (ci-après « **MEQ** »). Des programmes particuliers sont offerts, dont l'anglais intensif dans trois écoles primaires, la philosophie de l'école communautaire entrepreneuriale consciente dans une école, ainsi que des classes spécialisées pour les élèves ayant des besoins particuliers. Les écoles secondaires proposent des projets pédagogiques, des activités parascolaires et des programmes d'arts-études et de sports-études.

La *Politique culturelle du Centre de services scolaire des Trois-Lacs*, actualisée en 2024-2025, est mise en œuvre via un plan d'action annuel en collaboration avec des partenaires culturels et régionaux.

Services particuliers

Le CSSTL soutient l'intégration des élèves issus de l'immigration. Des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français (ci-après « **SASAF** ») sont disponibles dans toutes les écoles primaires, avec cinq classes d'accueil à Vaudreuil-Dorion. Au secondaire, les SASAF

sont offerts selon diverses modalités, incluant des classes d'accueil dans trois écoles sur cinq. Des partenariats locaux soutiennent également l'accueil des familles immigrantes.

En 2024-2025, des actions préventives ont été déployées pour développer les habiletés des élèves du préscolaire et du primaire, avec l'appui de conseillers pédagogiques, orthophonistes et psychoéducateurs. Les accompagnements ont porté sur des thématiques variées : apprentissages prioritaires, résolution de problèmes, évaluation, soutien aux enseignants non légalement qualifiés, stratégies d'études et fonctions exécutives.

Services complémentaires

Les professionnels offrent des services complémentaires visant à soutenir les élèves dans leur parcours scolaire, leur développement personnel et leur bien-être, à travers des services :

- de soutien, qui visent à assurer à l'élève des conditions propices d'apprentissage ;
- de vie scolaire, qui visent le développement de l'autonomie et du sens des responsabilités de l'élève, de sa dimension morale et spirituelle, de ses relations interpersonnelles et communautaires ainsi que de son sentiment d'appartenance à l'école ;
- d'aide à l'élève, qui visent à l'accompagner dans son cheminement scolaire et dans son orientation scolaire et professionnelle ainsi que dans la recherche de solutions aux difficultés qu'il rencontre ;
- de promotion et de prévention, qui visent à donner à l'élève un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie et de compétences qui influencent de manière positive sa santé et son bien-être.

Éducation des adultes

Le CSSTL offre, aux élèves de 16 ans et plus et par l'entremise de son secteur de l'éducation des adultes, les services suivants :

- Formation générale des adultes (ci-après « **FGA** ») : alphabétisation, formation présecondaire, secondaire, préalable à la formation professionnelle (ci-après « **FP** ») et à la formation collégiale, test de développement général ;
- Acquisition de compétences de base : intégration à l'emploi avec informatique et intégration à l'emploi avec anglais langue seconde ;
- Francisation – Niveaux 1 à 8.

Formation professionnelle

Au CSSTL, plusieurs programmes de formation sont offerts aux personnes qui souhaitent obtenir un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études professionnelles. Ces programmes conduisent à des diplômes d'études professionnelles (ci-après « **DEP** »), ou des attestations de spécialisations professionnelles (ci-après « **ASP** ») et ils sont offerts dans un de nos deux centres de formation professionnelle, ou avec une offre de formation délocalisée à l'occasion.

Centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie	
Administration, commerce et informatique	DEP – Secrétariat DEP – Comptabilité Double DEP – Secrétariat et comptabilité
Centre national de formation en traitement de l'eau	DEP – Conduite de procédés de traitement de l'eau
Électromécanique	DEP – Électromécanique des systèmes automatisés
Entretien d'équipement motorisé	DEP – Mécanique de véhicules lourds routiers DEP – Mécanique d'engins de chantiers ASP – Mécanique spécialisée d'équipement lourd
Usinage	DEP – Usinage
Atelier-école Les Cèdres	
Conduite	DEP – Conduite d'engins de chantier DEP – Conduite de grues

Services aux entreprises

Les services aux entreprises du CSSTL offrent des formations sur mesure selon les besoins spécifiques des entreprises.

2. Gouvernance du centre de services scolaire

2.1 Conseil d'administration

Membres du conseil d'administration

Représentants des membres parents	
District 1	Tommy Thibault
District 2	Chafik Belabed
District 3	Sandra Jeansonne
District 4	Mathieu Daoust – <i>jusqu'en août 2024</i>
District 5	Yves Archambault
Représentants des membres du personnel	
Personnel enseignant	Ann-France Couture
Personnel professionnel non enseignant	Édith Chouinard
Personnel de soutien	Nancy-Ann Dorais
Direction d'établissement	Martial Proulx
Personnel d'encadrement	François Pelletier
Personnel d'encadrement sans droit de vote	<i>Vacant</i>
Représentants de la communauté	
Personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines	Jessie Therrien
Personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles	Jean-Claude Piché – <i>de novembre 2024 à mai 2025</i>
Personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel	<i>Vacant</i>
Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires	Olivier Van Neste – <i>jusqu'en avril 2025</i>
Personne âgée de 18 à 35 ans	<i>Vacant</i>
La présidence du conseil d'administration a été assurée par M. Tommy Thibault et la vice-présidence par M. Yves Archambault.	

Calendrier des séances tenues

- 27 août 2024
- 8 octobre 2024
- 18 novembre 2024 – séance extraordinaire
- 10 décembre 2024
- 9 janvier 2025 – séance extraordinaire
- 8 avril 2025
- 27 mai 2025 – séance extraordinaire
- 25 juin 2025

Décisions du conseil d'administration (liste non exhaustive)

- Demande d'allocation :
 - ✓ Agrandissement de l'école secondaire du Chêne-Bleu ;
 - ✓ Agrandissement de l'école Harwood ;
 - ✓ Agrandissement de l'école du Papillon-Bleu (Sainte-Trinité) ;
 - ✓ Agrandissement de l'école Virginie-Roy ;
 - ✓ Construction d'une nouvelle école primaire dans le secteur de l'île Perrot ;
 - ✓ Construction d'une nouvelle école primaire à Les Coteaux ;
 - ✓ Remplacement de l'école Marguerite-Bourgeoys ;
 - ✓ Rénovation des vestiaires et de l'étage au centre sportif Lévis-Sauvé ;
 - ✓ Remplacement de l'école Marguerite-Bourgeoys.
- Octroi du contrat pour la construction d'un terrain synthétique à l'école secondaire des Échos en collaboration avec la Ville de Vaudreuil-Dorion ;
- Adoption du budget 2024-2025 ;
- Adoption du document *Critères d'admission et d'inscription des élèves* pour l'année scolaire 2025-2026 ;
- Dépôt des états financiers ;
- Dépôt du rapport annuel ;
- Modification de la Politique culturelle du Centre de services scolaire des Trois-Lacs ;
- Modification de la Politique de transport scolaire ;
- Modification du Règlement de délégation de pouvoirs du Centre de services scolaire des Trois-Lacs.

2.2 Autres comités de gouvernance

■ Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité de gouvernance et d'éthique	M. Tommy Thibault (président) M ^{me} Édith Chouinard M ^{me} Jessie Therrien <i>Vacant</i> <i>Vacant</i>
Comité de vérification	M. Tommy Thibault (président) M. François Pelletier M. Martial Proulx M ^{me} Jessie Therrien <i>Vacant</i>
Comité des ressources humaines	M. Tommy Thibault (président) M. Yves Archambault M ^{me} Ann-France Couture M ^{me} Nancy-Ann Dorais M ^{me} Sandra Jeansonne

■ Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité consultatif de gestion	Liste des membres disponibles à l' Annexe A
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	
Comité consultatif de transport	
Comité de parents	

2.3 Code d'éthique et de déontologie

Lors de l'année scolaire 2024-2025, aucun cas n'a été traité par le comité d'enquête à l'éthique.

2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Au CSSTL, en conformité avec la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, une politique a été adoptée afin de permettre et de faciliter la divulgation d'actes répréhensibles. Aucun acte répréhensible n'a été signalé lors de l'année scolaire 2024-2025.

■ Reddition de comptes de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*

Reddition de comptes 2024-2025 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3 de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	0
a une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
b un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
c un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
d un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
e le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
f le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5	0
5. Communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

3. Résultats

3.1 Plan d’engagement vers la réussite

3.1.1 Résultats du plan d’engagement vers la réussite

■ La réussite de nos élèves

Objectif et cible											
D’ici 2027, porter à 90 % la proportion des élèves qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification après 7 ans.											
Indicateurs											
Taux de réussite des garçons				Taux de réussite élèves HDAA				Taux d’obtention d’un premier diplôme ou d’une première qualification en 7 ans après l’entrée au secondaire			
Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027
78,2 %	77,4 %*	—	—	60,5 %	60,9 %*	—	—	83,9 %	82,5 %*	—	—
Objectif et cible											
D’ici 2027, augmenter à 80 % la proportion des élèves qui ont une compétence assurée (70 % et +) à l’épreuve obligatoire français lecture de 4 ^e année du primaire.				D’ici 2027, augmenter à 75 % la proportion des élèves qui ont une compétence assurée (70 % et +) à l’épreuve obligatoire en mathématiques résoudre de 6 ^e année du primaire.				D’ici 2027, augmenter à 75 % la proportion des élèves qui ont une compétence assurée (70 % et +) à l’épreuve obligatoire en français écriture de 2 ^e année du secondaire.			
Indicateurs											
Proportion des élèves qui obtiennent une compétence assurée (70 % et +) à l’épreuve obligatoire de lecture en français langue d’enseignement, 4 ^e année du primaire				Proportion des élèves qui obtiennent une compétence assurée (70 % et +) à l’épreuve obligatoire de mathématiques, compétence Résoudre, 6 ^e année du primaire				Proportion des élèves qui obtiennent une compétence assurée (70 % et +) à l’épreuve obligatoire d’écriture en français, langue d’enseignement, 2 ^e année du secondaire			
Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027
59,5 %	69,5 %	—	—	85,4 %	73,1 %	—	—	56,4 %	55,2 %	—	—

* Résultats provisoires, lesquels ne tiennent pas compte des épreuves de reprise de janvier.

Objectif et cible			
D'ici 2027, porter à 100 % le nombre d'écoles ayant mis en place des pratiques collaboratives pour soutenir la mise en œuvre des pratiques probantes.			
Indicateur			
Nombre d'écoles qui ont mis en place les pratiques collaboratives entre les membres de l'équipe-école			
Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027
57 % des écoles primaires 0 % des écoles secondaires	96 % des écoles primaires 80 % des écoles secondaires	—	—

Actions réalisées en lien avec la réussite de nos élèves

Plusieurs actions ont été mises en place concernant la réussite de nos élèves, et ce, à différents niveaux et dans le but d'atteindre les objectifs fixés dans notre PEVR. En voici quelques exemples :

- Déploiement du cadre de référence sur la différenciation pédagogique et accompagnement des équipes-écoles par les conseillères pédagogiques en soutien à l'inclusion ;
- Déploiement du cadre de référence sur le plan d'intervention ;
- Déploiement des services complémentaires (orthophonie, psychoéducation, ergothérapie, orthopédagogie, animation de vie spirituelle et d'engagement communautaire, de soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire, d'information et d'orientation scolaires et professionnelles) ;
- Mise sur pied des rencontres en interdisciplinarité pour les professionnels ;
- Accompagnement des écoles secondaires pour favoriser l'actualisation de la démarche TEVA (EHDA, élèves du parcours de formation axé sur l'emploi et des classes d'accessibilité cognitive) ;
- Projet *Apprendre et évaluer autrement* pour la réussite des élèves auquel plus d'une trentaine d'enseignants des 5 écoles secondaires participent ;
- Participation de certains membres des SEJ aux travaux pour la révision du programme de français ;
- Actualisation de l'offre de formation continue et de l'accompagnement dans les écoles (projet *expérimath*, ateliers de lecture et d'écriture, etc.) ;
- Actualisation de modèle d'accompagnement par les conseillers pédagogiques dans le but de s'assurer que l'offre de formation continue soit en adéquation avec le PEVR et les projets éducatifs des écoles et que les activités de formation continue permettent le transfert en salle de classe dans le but de soutenir les apprentissages et la réussite des élèves.
- Poursuite des rencontres des communautés de pratique avec les directeurs d'établissement afin d'appuyer la mise en place de rencontres collaboratives efficaces dans les écoles primaires et secondaires.
- Poursuite de la participation pour renforcer la collaboration, le leadership pédagogique et les pratiques favorisant la réussite scolaire.
- Poursuite de la mise sur pied de rencontres d'équipes collaboratives dans les écoles primaires et secondaires en lien avec les apprentissages essentiels et la réussite des élèves.

Explication des écarts

Réussite des garçons et des élèves HDAA, diplôme et qualification après 7 ans

Cette année, nous observons une légère diminution du taux de réussite chez les garçons, malgré les actions mises en place. De plus, le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification après sept ans se situe à **82,5 %**, ce qui demeure en deçà de la cible fixée à **85,4 % pour juin 2025**. Ces indicateurs méritent une attention particulière.

À l'inverse, le taux de réussite des élèves HDAA affiche une progression de **0,4 %**, atteignant **60,9 %**. Bien que ces résultats soient provisoires, ils soulèvent des questions importantes quant au cheminement de nos élèves.

Taux de réussite aux épreuves ministérielles

Les cibles établies pour juin 2025 en mathématique de 6^e année n'ont pas été atteintes en ce qui concerne le taux de réussite global. De plus, on observe une légère baisse dans la proportion d'élèves ayant atteint une compétence assurée. En français, les résultats sont plus nuancés. Les proportions d'élèves ayant obtenu une compétence assurée (70 % et plus) à l'épreuve de lecture de 4^e année ainsi qu'à l'épreuve d'écriture de 2^e secondaire demeurent en deçà des cibles fixées. Il convient néanmoins de souligner que le taux de réussite (pourcentage d'élèves ayant obtenu une note d'au moins 60 %) à l'épreuve de lecture de 4^e année atteint 85 %, tandis que celui de l'épreuve obligatoire en écriture s'élève à 83,8 %. Malgré ces résultats encourageants, des efforts supplémentaires doivent être déployés afin d'augmenter la proportion d'élèves atteignant une compétence assurée dans les épreuves obligatoires.

Ainsi, par nos prochains pas, nous allons :

- Améliorer la compréhension des acteurs du milieu scolaire (SEJ, écoles) en ce qui a trait aux fondements et aux principes du référentiel sur la différenciation pédagogique ;
- Déployer le tableau de bord sur les suivis de cohortes et former les directions ;
- Déployer la Solution d'intelligence artificielle pour soutenir la prévention du décrochage scolaire et former les directions ;
- Mettre à jour les règles de passage au secondaire afin d'assurer une meilleure cohérence avec les objectifs de réussite et de diplomation des élèves ;
- Mettre sur pied des espaces collaboratifs avec les directions d'école et les directions de service ;
- Expérimenter les nouveaux programmes de français.

Le comité d'engagement pour la réussite des élèves concentrera ses travaux afin :

- d'analyser en profondeur les parcours scolaires ;
- d'identifier les facteurs influençant la réussite ;
- de formuler des recommandations concrètes.

Ces recommandations seront diffusées dès la fin des travaux du comité et serviront à orienter nos prochaines actions.

■ Une prise en compte de la diversité des élèves de notre territoire

Objectif et cible				
D’ici 2027, au primaire, maintenir le taux de réussite des élèves issus de l’immigration de 1 ^{re} et de 2 ^e générations en français et en mathématiques.			D’ici 2027, au secondaire, augmenter de 4 % le taux de réussite des élèves issus de l’immigration de 1 ^{re} et de 2 ^e générations en français et en mathématiques.	
Indicateur				
Taux de réussite des élèves issus de l’immigration de 1 ^{re} et de 2 ^e générations				
	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027
Français primaire, 1 ^{re} génération	95,3 %	95,6 %	—	—
Français primaire, 2 ^e génération	94,9 %	94,9 %	—	—
Français secondaire, 1 ^{re} génération	89,3 %	88,3 %	—	—
Français secondaire, 2 ^e génération	88,1 %	90,7 %	—	—
Mathématiques primaire, 1 ^{re} génération	94,7 %	94,5 %	—	—
Mathématiques primaire, 2 ^e génération	92,9 %	92,9 %	—	—
Mathématiques secondaire, 1 ^{re} génération	86,9 %	86,9 %	—	—
Mathématiques secondaire, 2 ^e génération	86,3 %	87,8 %	—	—
Objectif et cible				
D’ici 2027, augmenter à 87 % le taux d’obtention d’un diplôme en formation professionnelle après 3 ans.				
Indicateur				
Taux d’obtention d’un diplôme en formation professionnelle d’un programme offert au multicentre des Trois-Lacs, après 3 ans				
Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027	
90 %	n. d.	—	—	

Objectif et cible			
D'ici 2027, porter à 75 % le taux de participation des élèves du secondaire à un projet pédagogique particulier.			
Indicateur			
Taux de participation des élèves du secondaire à un projet pédagogique particulier			
Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027
63,1 %	76,2 %	—	—

Actions réalisées en lien avec la prise en compte de la diversité des élèves de notre territoire

Plusieurs actions ont été mises en place concernant la réussite de nos élèves, et ce, à différents niveaux et dans le but d’atteindre les objectifs fixés dans notre PEVR. En voici quelques exemples :

- Actualisation de l’offre de service ILSS, dont l’offre de formation pour les directions d’établissement, le personnel scolaire, le personnel enseignant, le personnel enseignant en classe d’accueil et le personnel de soutien linguistique (Intégration linguistique, scolaire et sociale) ;
- Développement et déploiement des pôles d’accueil primaire et secondaire pour les élèves nouvellement arrivés ou ne parlant pas français ;
- Collaboration avec d’autres services pour optimiser les ressources financières disponibles pour offrir les services à nos élèves issus de l’immigration en fonction de leurs besoins ;
- Rencontres informatives et collaboratives avec les DÉ sur des thématiques propres à l’ILSS (l’intégration linguistique, scolaire et sociale) ;
- Révision et déploiement de notre protocole d’accueil (entrevue initiale et évaluation des compétences langagières) ;
- Collaboration avec les partenaires (Comité en relations interculturelles de Vaudreuil-Soulanges, réseaux et organismes communautaires) et les familles des élèves ;
- Organisation d’activités pour le soutien à l’apprentissage du français pendant la période estivale (*Francofun, Je m’enracine, La Caravane ILSS, etc.*) ;
- Développement de collection et d’ouvrage de référence en lien avec la clientèle immigrante ;
- Collaboration pour l’élaboration des tableaux de bord pour l’obtention des données sur la réussite ;
- Poursuite des rencontres du comité sur les parcours de formation axés sur l’emploi ;
- Intégrer le projet de concomitance FGA-FP (formation à distance) ;
- Faciliter le suivi des élèves en FGA par la mise en place d’un comité régional pour l’utilisation de données ;
- Suivi du taux de rétention des étudiants pour chaque DEP ;
- Déploiement des contenus en orientation scolaire et professionnelle.

Explication des écarts

Taux de réussite des élèves issus de l'immigration

Au niveau primaire, les taux de réussite des élèves issus de l'immigration demeurent stables, témoignant d'une certaine constance dans leur parcours scolaire. En revanche, au secondaire, les cibles de réussite établies n'ont pas encore été atteintes, ce qui soulève des interrogations quant à la réelle possibilité de les atteindre. Des actions ciblées continueront d'être mises en œuvre afin de favoriser la réussite scolaire de cette clientèle et de réduire les écarts observés.

Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans

La proportion d'élèves qui obtiennent un diplôme en formation professionnelle après 3 ans est en augmentation et la cible établie est largement dépassée. Un suivi serré des cohortes est d'ailleurs fait par l'équipe du multicentre.

Taux de participation des élèves du secondaire à un projet pédagogique particulier

La cible est maintenant atteinte. La mise en place de projets pédagogiques particuliers dans nos deux nouvelles écoles secondaires a permis d'augmenter l'offre et de dépasser largement la cible fixée par le MEQ.

Ainsi, par nos prochains pas, nous allons :

- Faire connaître les processus et les pratiques jugées efficaces pour travailler avec la clientèle immigrante ;
- Accompagner les directions d'établissement dans l'appropriation des valeurs pour répondre davantage aux besoins de la clientèle immigrante ;
- Poursuivre le suivi du taux de rétention des étudiants pour chaque DEP ;
- Offrir du soutien aux équipes-écoles du secondaire pour la mise en place et la promotion des projets pédagogiques particuliers.

■ Du personnel engagé et mobilisé

Objectif et cible			
D'ici 2027, augmenter de 5 % le nombre d'employés réguliers à l'emploi du CSSTL ayant plus de deux ans d'ancienneté.			
Indicateur			
Nombre d'employés réguliers à l'emploi du CSSTL ayant plus de deux ans d'ancienneté			
Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027
83,6 %	88,35 %	—	—
Objectif et cible			
D'ici 2027, porter à 100 % le nombre d'employés faisant partie du personnel cadre qui s'engage dans un projet de formation continue contribuant à son développement professionnel.			
Indicateur			
Ratio du personnel cadre engagé dans un projet de développement professionnel			
Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027
Valeur de départ à venir en 2024-2025	82 % en date du 31 décembre 2024	—	—
Objectif et cible			
D'ici 2027, atteindre annuellement l'objectif (1 % de la masse salariale) du <i>Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre</i> permettant d'assurer le perfectionnement des employés.			
Indicateur			
Taux de la masse salariale annuelle utilisée pour le perfectionnement			
Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027
1 % atteint au 31 décembre 2023	1 % atteint au 31 décembre 2024	—	—

Actions réalisées en lien avec l'engagement et la mobilisation de notre personnel

- Développement et déploiement des activités favorisant l'insertion professionnelle des enseignants, incluant les enseignants non légalement qualifiés, et le programme de mentorat ;
- Déploiement d'activités favorisant l'insertion professionnelle des professionnels et programme de mentorat des professionnels ;
- Développement d'actions favorisant l'insertion professionnelle des stagiaires (professionnels) ;
- Déploiement du référentiel des compétences professionnelles de la profession enseignante ;
- Poursuite des ateliers de formation et de soutien les mardis pour le personnel de soutien administratif ;
- Poursuite du programme de réintégration au travail pour le personnel en invalidité ;

- Élaboration d'activités de valorisation du personnel ;
- Consolidation du programme d'encadrement des stagiaires pour le personnel de soutien et professionnel ;
- Identification des candidats potentiels chez les enseignants NLQ pour leur offrir les parcours des nouveaux programmes menant vers une qualification ;
- Poursuite du développement du cadre de référence sur le leadership des cadres du CSSTL ;
- Mise en place d'une offre de formation systémique destinée aux cadres ;
- Formations offertes aux enseignants, aux professionnels, au personnel de soutien, aux cadres ;
- Organisation d'ateliers, en collaboration avec les autres services, pour les nouveaux gestionnaires en fonction ;
- Mise en place de règles pour le perfectionnement des cadres et des hors-cadres.

Explication des écarts

Nombre d'employés réguliers à l'emploi du CSSTL ayant plus de deux ans d'ancienneté

Notre cible est maintenant atteinte. Par contre, nous poursuivrons nos efforts afin d'augmenter le taux de rétention de notre personnel.

Personnel cadre engagé dans un projet de développement professionnel

À ce jour, 82 % des cadres scolaires participent à une démarche de formation continue, que ce soit par le biais du mentorat, du coaching, de la participation à des communautés de pratique, de congrès, d'ateliers, de formations sur mesure ou de cours universitaires. La mise en place de balises claires encadrant le perfectionnement des cadres et des hors-cadres contribuera sans aucun doute à mobiliser ceux qui ne se sont pas encore engagés dans une telle démarche.

Masse salariale annuelle utilisée pour le perfectionnement

La cible du 1 % d'utilisation de la masse salariale pour le perfectionnement a été atteinte cette année également.

Ainsi, par nos prochains pas, nous allons :

- Recueillir de l'information sur nos processus d'accueil et d'insertion professionnelle via les sondages aux employés, les mentors et les entrevues de départ ;
- Recenser les bonnes pratiques d'accueil présentes dans nos établissements et nos services ;
- Développer le cadre sur le leadership pour identifier les priorités de développement ;
- S'assurer que le perfectionnement est déclaré dans la paie via de nombreux rappels (rapports trimestriels).

■ Un environnement favorisant l'apprentissage, la réussite et le développement durable

Objectif et cible							
D'ici juin 2027, porter à 100 % le nombre d'établissements ayant recours au référentiel sur le bien-être des élèves élaboré en fonction des données issues de la recherche pour faire une analyse de la situation de leur milieu.							
Indicateur							
Proportion d'établissements qui ont recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche pour faire une analyse de la situation de leur milieu							
Résultat 2023-2024		Résultat 2024-2025		Résultat 2025-2026		Résultat 2026-2027	
0 %		0 %		—		—	
Objectif et cible							
D'ici 2027, porter à 100 % le nombre d'établissements ayant un plan d'action s'appuyant sur des interventions et des pratiques documentées par la recherche, pour soutenir le développement des compétences socioémotionnelles des élèves et du personnel.							
Indicateur							
Nombre d'établissements qui déposent annuellement un plan d'action							
Résultat 2023-2024		Résultat 2024-2025		Résultat 2025-2026		Résultat 2026-2027	
—		—		—		—	
Objectif et cible							
D'ici 2027, porter à 52 % le nombre de bâtiments du CSSTL étant dans un état satisfaisant ou meilleur selon l'indice gouvernemental.							
Indicateur							
Indice gouvernemental des infrastructures publiques de chacun de nos bâtiments							
Résultat 2023-2024		Résultat 2024-2025		Résultat 2025-2026		Résultat 2026-2027	
76,3 %		n. d.		—		—	
Objectif et cible							
D'ici 2027, porter à 100 % le nombre de bâtiments ayant fait l'objet d'une inspection annuelle et d'un audit sanitaire une fois par période de 3 ans.							
Indicateur							
Nombre d'établissements ayant réalisé l'inspection annuelle				Nombre d'établissements ayant réalisé l'audit sanitaire			
Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027
—	13	—	—	16	16	—	—

Objectif et cible			
D'ici 2027, porter à 100 % le nombre d'établissements ayant accès à des tableaux de bord et qui sauront les utiliser pour orienter leurs décisions relatives à la réussite des élèves.			
Indicateur			
Nombre d'établissements utilisant les tableaux de bord			
Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027
100 %	100 %	—	—
Objectif et cible			
D'ici 2027, porter à 100 % l'accessibilité et l'utilisation des outils d'aide technologique aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, en contexte d'apprentissage et d'évaluation de tous les ordres d'enseignement.			
Indicateur			
Proportion d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui ont un besoin démontré et qui ont accès à des outils d'aide technologique			
Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027
61 %	100 %	—	—

Actions réalisées en lien avec l'environnement pour favoriser l'apprentissage, la réussite et le développement durable

- Déploiement du référentiel CSSTL sur le développement des compétences socioémotionnelles des élèves et du personnel ;
- Développement professionnel de l'ensemble du personnel de notre CSS au regard des compétences socioémotionnelles ;
- Pilotage du plan triennal (information, formation, accompagnement, maîtrise) ;
- Journée de formation offerte par le CQJDC et le CSSTL le 1^{er} novembre 2024 ;
- Formation et accompagnement des membres des SEJ pour soutenir le développement des compétences socioémotionnelles du personnel des écoles et des élèves ;
- Accompagnement des écoles volontaires dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation d'un plan d'action pour soutenir le développement des compétences socioémotionnelles des adultes et des élèves ;
- Mise en ligne et déploiement du site Web des outils développés pour le développement des compétences socioémotionnelles des adultes et des élèves ;
- Déploiement du nouveau canevas du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ;
- Rappel de l'existence du système d'entretien sanitaire et devis technique ;
- Rappel de l'existence de la procédure à suivre pour réaliser l'inspection annuelle ;

- Rendre disponibles les tableaux de bord pour les établissements selon les développements réalisés par la Communauté de pratique en valorisation des données Montérégie-Estrie (ci-après « **CDPVD** ») ;
- Se faire accompagner par la CDPVD pour l'utilisation des données ;
- Collaboration SEJ-STI (Service des technologies de l'information) pour le suivi au projet-pilote : un portable par élève ;
- Collaboration SEJ-STI pour l'expérimentation de portables infonuagiques et leurs fonctions d'aide ;
- Collaboration SEJ-STI pour la formation des conseillers pédagogiques sur les fonctions d'aide.

Explication des écarts

Proportion des établissements qui ont recours au référentiel sur le bien-être de l'élève

Il ne nous a pas été possible de déployer le référentiel, celui-ci ayant été rendu disponible par le MEQ en mars 2025. Nous redoublerons d'efforts pour faire en sorte que celui-ci soit utilisé par nos établissements.

Nombre d'établissements ayant un plan d'action pour soutenir le développement des compétences socioémotionnelles

Plusieurs établissements scolaires ont mis en place des initiatives visant à favoriser le développement des compétences socioémotionnelles chez les élèves et les membres du personnel. De leur côté, les Services éducatifs aux jeunes ont élaboré un dispositif d'accompagnement sous forme de communauté de pratique, afin de soutenir les équipes-écoles dans la compréhension des concepts clés et leur intégration dans les pratiques pédagogiques. Les équipes sont ainsi sensibilisées à l'importance de développer ces habiletés chez les élèves, en réponse aux besoins identifiés. Les résultats 2024-2025 serviront de valeurs de départ permettant de surveiller l'atteinte de l'objectif.

Nombre de bâtiments du CSSTL étant dans un état satisfaisant ou meilleur

La valeur de départ a été modifiée pour tenir compte de la valeur actualisée avec la nouvelle méthode de calcul. L'objectif est atteint.

Nombre de bâtiments ayant fait l'objet d'une inspection

Encore cette année, plusieurs bâtiments n'ont pas fait l'objet d'une inspection annuelle. Afin de remédier à cette situation, un processus de suivi sera mis en place au cours de l'année.

Nombre d'établissements ayant accès à des tableaux de bord

Toutes les directions ont accès aux tableaux de bord, notamment ceux du ministère de l'Éducation du Québec via son site, ainsi que ceux de DVision (Mozaïk-Portail pour le personnel). Cependant, les stratégies d'utilisation de ces outils demeurent peu développées, ce qui rend difficile leur évaluation en termes de pourcentage d'utilisation. Malgré cela, un grand nombre de directions ont utilisé efficacement les tableaux de bord pour assurer le suivi des résultats liés aux objectifs de leur projet éducatif ou de leur plan d'action.

Proportion d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui ont un besoin démontré et qui ont accès à des outils d'aide technologique

Nous pouvons affirmer que 100 % des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ayant un besoin démontré ont accès à des outils d'aide technologique. Lorsqu'un besoin est identifié, un ordinateur est mis à la disposition de l'élève, soit par le biais de la mesure 30810, soit par un prêt effectué directement par l'établissement scolaire fréquenté.

Nous ne faisons plus de distinction entre les élèves qui reçoivent un appareil via la mesure ministérielle ou par un prêt interne : ce qui importe avant tout, c'est de répondre de manière équitable et efficace aux besoins de chacun de nos élèves. C'est ce qui explique l'écart.

Ainsi, par nos prochains pas, nous allons :

- Déployer le référentiel du MEQ sur le bien-être auprès des équipes des écoles ;
- Déployer le cadre de référence sur le développement des compétences socioémotionnelles des élèves et du personnel ;
- S'assurer, via les rencontres de supervision de la direction générale, qu'un plan d'action pour soutenir le développement des compétences socioémotionnelles est mis en place dans tous les établissements ;
- Mettre en place un processus pour s'assurer de la réalisation des inspections ;
- Poursuivre les audits sanitaires ;
- Mettre sur pied des espaces collaboratifs (Direction générale en collaboration avec le comité de pilotage du PEVR) et exploiter le thème sur les données en utilisant DVision ;
- Centraliser la gestion des équipements des technologies de l'information ;
- Déployer des Chromebooks en tenant compte des recommandations sur le temps d'écran ;
- Réviser les outils d'aide technologiques fournis aux élèves, dont Lexibar.

3.1.2 Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

Accroître la réussite des élèves						
Indicateur	Valeur de départ	Cible et résultats	Année scolaire			
			2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Taux d’obtention d’un premier diplôme ou d’une première qualification en 7 ans après l’entrée au secondaire	84,1 %	Cible MEQ	84,7 %	85,4 %	86,1 %	86,8 %
		Résultats CSSTL	83,9 %	82,5 %	—	—
Taux de réussite des garçons	80,1 %	Cible MEQ	80,7 %	81,3 %	81,9 %	82,5 %
		Résultats CSSTL	78,2 %	77,4 %	—	—
Taux de réussite des élèves HDAA	62,2 %	Cible MEQ	62,6 %	63 %	63,4 %	63,8 %
		Résultats CSSTL	60,5 %	60,9 %	—	—
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l’épreuve obligatoire de lecture en français, langue d’enseignement, 4 ^e année du primaire (réseau francophone, public)	70 %	Cible MEQ	72,5 %	75 %	77,5 %	80 %
		Résultats CSSTL	59,5 %	69,5 %	—	—
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l’épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), 6 ^e année du primaire (réseau public anglophone et francophone)	66 %	Cible MEQ	68 %	70 %	72 %	75 %
		Résultats CSSTL	85,4 %	73,1 %	—	—
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l’épreuve obligatoire d’écriture en français, langue d’enseignement, 2 ^e année du secondaire (réseau francophone, public)	57 %	Cible MEQ	60 %	65 %	70 %	75 %
		Résultats CSSTL	56,4 %	55,2 %	—	—
Moderniser et valoriser la formation professionnelle						
Taux d’obtention d’un diplôme en formation professionnelle après 3 ans	80,9 %	Cible MEQ	81,9 %	82,9 %	83,9 %	84,9 %
		Résultats CSSTL	90 %	n. d.	—	—
Élaborer de nouveaux projets pédagogiques particuliers						
Taux de participation des élèves de niveau secondaire du réseau public à un projet pédagogique particulier	44,6 %	Cible MEQ	50 %	57 %	66 %	75 %
		Résultats CSSTL	63,1 %	76,2 %	—	—
Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves						
Proportion d’écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l’élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu	0 %	Cible MEQ	25 %	50 %	75 %	100 %
		Résultats CSSTL	0 %	0 %	—	—

Les explications concernant les écarts en lien avec les résultats aux objectifs établis par le MEQ sont fournies ci-dessus.

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

En vertu de l'article 96.12 de la *Loi sur l'instruction publique* : « Le directeur de l'école transmet au directeur général du centre de services scolaire, au regard de chaque plainte relative à un acte d'intimidation ou de violence dont il est saisi, un rapport sommaire qui fait état de la nature des événements qui se sont produits et du suivi qui leur a été donné. »

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire

Le tableau ci-dessous fait état de la nature des événements qui ont été transmis à la Direction générale du CSSTL.

■ Événements d'intimidation ou de violence

Établissements scolaires	Intimidation	Violence	Non catégorisé
Écoles primaires – Événements déclarés			
École à l'Orée-du-Bois	–	De 20 à 39	De 20 à 39
École Auclair	–	–	–
École Brind'Amour	Moins de 10	40 et plus	Moins de 10
École de Coteau-du-Lac	Moins de 10	40 et plus	De 10 à 19
École des Canotiers	–	40 et plus	Moins de 10
École de l'Hymne-au-Printemps	Moins de 10	40 et plus	40 et plus
École de la Riveraine et Saint-Zotique	–	40 et plus	De 10 à 19
École de la Samare	Moins de 10	40 et plus	De 10 à 19
École de l'Épervière	–	Moins de 10	Moins de 10
École des Étriers	Moins de 10	De 10 à 19	De 10 à 19
École des Légendes	Moins de 10	40 et plus	40 et plus
École des Orioles	Moins de 10	40 et plus	De 10 à 19
École du Papillon-Bleu	Moins de 10	40 et plus	Moins de 10
École du Val-des-Prés	De 10 à 19	40 et plus	De 20 à 39
École François-Perrot	–	40 et plus	40 et plus
École Harwood	Moins de 10	40 et plus	–
École José-Maria	Moins de 10	40 et plus	De 10 à 19
École La Perdriolle	–	De 20 à 39	Moins de 10
École Léopold-Carrière	De 10 à 19	40 et plus	40 et plus
École Marguerite-Bourgeoys	Moins de 10	De 10 à 19	Moins de 10
École Notre-Dame-de-la-Garde	De 10 à 19	De 10 à 19	Moins de 10
École Notre-Dame-de-Lorette	Moins de 10	De 20 à 39	–
École Sainte-Madeleine	–	De 10 à 19	Moins de 10
École Sainte-Marthe et Cuillierier	Moins de 10	40 et plus	De 20 à 39
École Saint-Michel	Moins de 10	Moins de 10	Moins de 10
École Saint-Thomas	Moins de 10	De 20 à 39	De 10 à 19

École Virginie-Roy	–	De 10 à 19	Moins de 10
Écoles secondaires – Événements déclarés			
École secondaire du Chêne-Bleu	Moins de 10	De 10 à 19	Moins de 10
École secondaire de la Cité-des-Jeunes	De 20 à 39	40 et plus	De 20 à 39
École secondaire des Échos	De 20 à 39	40 et plus	Moins de 10
École secondaire des Navigateurs	Moins de 10	40 et plus	40 et plus
École secondaire Soulanges	–	Moins de 10	Moins de 10

■ Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur régional de l'élève

Lors de l'année scolaire 2024-2025, la responsable du traitement des plaintes du CSSTL a reçu 12 plaintes en lien avec l'intimidation et la violence. Parmi ces dernières, une a fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur régional de l'élève, laquelle était en lien avec un événement qui avait été transmis à la Direction générale du CSSTL.

3.2.2 Interventions dans les établissements du centre de services scolaire

Les interventions mises de l'avant au sein des établissements varient selon les situations. Voici les types d'actions posées :

- Application du code de vie (protocole en matière de violence et d'intimidation) ;
- Message à l'agenda ;
- Médiation et fiche de réflexion ;
- Conséquence en lien avec le geste posé et acte de réparation ;
- Soutien à la victime et à l'auteur du geste ;
- Appel et rencontre de parents ;
- Contrat d'engagement et suspension interne ou externe.

Aussi, chacun des établissements du CSSTL a adopté un plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

3.3 Procédure d'examen des plaintes

Le CSSTL applique la [Loi sur le protecteur national de l'élève](#).

Voici les étapes à suivre lors du traitement d'une situation problématique :

- Entrer en contact avec la personne concernée ou son supérieur et soumettre la situation problématique ;
- En cas d'insatisfaction ou si le délai de traitement est dépassé, communiquer avec la personne responsable de l'examen des plaintes ;
- En cas d'insatisfaction ou si le délai de traitement est dépassé, soumettre une demande d'examen de la plainte au protecteur régional de l'élève.

Le processus complet de traitement des plaintes est disponible sur notre [site Web](#).

4. Utilisation des ressources

4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire

Les objectifs et les principes de la répartition annuelle des revenus

La répartition annuelle des revenus est cruciale pour élaborer nos prévisions budgétaires en conformité avec la *Loi sur l'instruction publique*, les conventions collectives, les politiques et les règles en vigueur. Cette répartition permet aux services et établissements du CSSTL d'atteindre leurs objectifs et de remplir leurs missions. Elle garantit également un accès équitable à des services de qualité pour tous les élèves du CSSTL et ajuste la répartition des ressources en conséquence. Elle optimise aussi l'utilisation des ressources financières disponibles pour le CSSTL en :

- Soutenant l'autonomie de gestion et la responsabilisation, tout en appliquant le principe de subsidiarité pour le personnel d'encadrement ;
- Répondant au mieux aux besoins spécifiques de chaque établissement et service ;
- Encourageant l'innovation par l'adoption de meilleures pratiques basées sur la recherche.

Cette répartition est réalisée dans le respect des orientations et priorités budgétaires du CSSTL afin d'assurer transparence et équité au sein de l'organisation. Le CSSTL a la responsabilité d'établir des prévisions budgétaires de fonctionnement et d'investissement, en respectant les règles budgétaires du MEQ, tout en visant un équilibre budgétaire tout au long de l'exercice financier.

Les critères servant à déterminer les montants alloués

Un ou plusieurs critères peuvent être considérés au moment de répartir les différentes allocations afin de procéder à une répartition équitable des ressources entre les établissements et les services :

Ordre d'enseignement	Clientèles	Autres critères
▪ Jeunes (préscolaire, primaire et secondaire) ▪ Formation générale des adultes ▪ Formation professionnelle	▪ Régulières ▪ Service de garde ▪ À risque et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ▪ Recevant des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français ▪ Secteur de la formation générale des adultes et à la formation professionnelle	▪ Nombre d'élèves par établissement ▪ Nombre d'employés — équivalent temps plein ▪ Nombre de bâtiments ▪ Superficie des bâtiments ▪ Indice de milieu socioéconomique

4.2 Ressources financières

■ État des résultats de l'exercice terminé le 30 juin 2025

	2024-2025	2023-2024
Revenus	\$	\$
Taxe scolaire	17 077 900	16 607 500
Subventions	269 381 300	249 230 300
Autres	19 162 400	16 514 100
Total	305 621 600	282 351 900
Charges	\$	\$
Activités d'enseignement et de formation	137 308 800	121 813 000
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	71 937 800	58 586 700
Services d'appoint	31 263 700	29 771 700
Activités administratives	10 842 600	9 808 900
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	40 109 800	36 682 900
Activités connexes	18 227 500	26 849 400
Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	1 175 400	(681 400)
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	—	—
Total	310 865 600	282 831 200
Excédent (déficit)	(5 244 000)	(479 300)

■ État de l'excédent accumulé résumé au 30 juin 2025

	2024-2025	2023-2024
	\$	\$
Excédent accumulé au début de l'exercice	14 515 700	14 995 000
Redressement avec retraitement des exercices antérieurs	—	—
Solde redressé	14 515 700	14 995 000
Excédent (déficit) de l'exercice	(5 244 000)	(479 300)
Excédent (déficit) accumulé au 30 juin	9 271 700	14 515 700

■ État de la situation financière au 30 juin 2025

	2024-2025	2023-2024
Actifs financiers	\$	\$
Encaisse/Découvert bancaire	2 635 500	(2 320 400)
Subvention de fonctionnement à recevoir	35 443 400	39 605 700
Subvention d'investissement à recevoir	216 934 700	251 898 500
Subvention à recevoir — financement	2 182 100	2 182 100
Taxes scolaires à recevoir	1 134 300	984 800
Débiteurs	5 468 600	5 447 100
Total des actifs financiers	263 798 600	297 797 800
Passifs	\$	\$
Emprunts temporaires	38 300 000	31 632 800
Créditeurs et frais courus à payer	39 132 800	49 003 600
Subvention d'investissement reportée	577 701 100	557 664 400
Revenus perçus d'avance	795 200	1 624 600
Provision pour avantages sociaux futurs	10 468 200	9 292 800
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	181 558 800	196 776 000
Passif au titre des terrains contaminés	2 182 100	2 182 100
Autres passifs	29 547 600	38 257 000
Total des passifs	879 685 800	886 433 300
Dettes nettes	(615 887 200)	(588 635 500)
Actifs non financiers	\$	\$
Immobilisations corporelles	622 812 900	600 674 400
Stock de fournitures	1 802 700	1 781 600
Frais payés d'avance	543 300	695 200
Total des actifs non financiers	625 158 900	603 151 200
Excédent accumulé	9 271 700	14 515 700

4.3 Gestion et contrôle des effectifs

■ Répartition de l'effectif en heures

Catégories d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	213 887,88	46,00	213 933,88	139
Personnel professionnel	224 110,77	539,84	224 650,61	158
Personnel enseignant	1 952 599,50	38 680,52	1 991 280,02	2 168
Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 212 048,67	8 046,97	1 220 095,63	1 279
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	165 710,97	12 532,80	178 243,77	154
Total en heures	3 768 357,79	59 846,12	3 828 203,91	3 898

■ Résumé du niveau de l'effectif

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) <i>Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo</i>	3 908 282 heures
Total des heures rémunérées effectuées (B) <i>Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo</i>	3 862 784,13 heures
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (C) = (B) - (A)	(45 497,87 heures)
Respect du niveau de l'effectif	Oui

Le niveau d'heures travaillées de l'effectif pour l'année 2024-2025 n'a pas excédé la cible établie. Cela illustre un bon niveau de contrôle de l'effectif.

4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

■ Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	0	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	20	5 763 350,49 \$
Total	20	5 763 350,49 \$

4.5 Ressources matérielles et informationnelles

4.5.1 Ressources matérielles

■ Maintien de l'actif immobilier

2023-2024		2024-2025	
Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
3 484 942 \$	1 036 732 \$	1 492 052 \$	6 076 932 \$

4.5.2 Ressources informationnelles

■ Investissements et dépenses

	Mesures (investissements)	Fonctionnement (dépenses)
Achat et remplacement d'équipements	1 307 277 \$	851 190 \$
Infrastructures et télécommunication	387 140 \$	107 732 \$
Applications pédagogiques et de gestion	502 195 \$	666 400 \$
Infonuagique et sécurité	46 112 \$	855 434 \$
Environnement de travail	118 373 \$	792 815 \$
Gestion et gouvernance		209 546 \$
Total	2 361 097 \$	3 483 117 \$*

* L'importante augmentation des montants en fonctionnement est due au fait que nous devons maintenant inclure les salaires dans les sommes de fonctionnement du rapport annuel.

Principales initiatives

- Migration vers Windows 11 et la gestion avec Windows Autopilot et Microsoft Intune/Entra ID ;
- Développement des chefs d'équipes ;
- Mise en place d'une solution de sauvegarde pour office 365 ;
- Audit de sécurité et Audit de conformité ;
- Déployer la plateforme C2 auprès des différents services (RH, SEJ, RF) pour répondre aux besoins des employés et des établissements ;
- Applications virtualisées infonuagiques – version 2.0 pour les employés et les examens de fin d'années.

5. Annexe du rapport annuel

Annexe A – membres des comités

Nom du comité	Liste des membres	
Comité consultatif de gestion	Nathalie Asselin Marie-Claude Barrette Chantal Beausoleil Sébastien Bédard Manon Brazeau Benoit Brosseau Valérie Cardinal Guy Coutlée Chantal Cusson François Cusson France Daoust Phédra Deslandes Salima Dewany Camille Dion-Lafrance Jean-François Drouin Karine Dubé Vincent Gauthier Catherine Godin-Proulx Marie-Claire Gosselin Sylvie Lalonde Pierre-Yves Lecompte	Karine Lemieux Mathieu Lorange Julie Lupien Patrick Maisonneuve Aude Martin François Moïse Martine Pilon Lyne Proulx Martial Proulx Francys Robidoux Julie Roy Jean-Sébastien Roy Manon Roy Sandra Sheehy Isabelle Ste-Marie Marie-Christine Tessier Jenny Thibault Sara Tremblay Éric Viens Marie-France Voisin
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Chafik Belabed Vanina Bonnot Nancy Brault Phédra Deslandes Caroline Dubé Martine Dumas Valérie Forget Isabelle Gariépy	Mélanie Gélinas Hicham Khebichat Pascal Lapierre Martin Leboeuf Geneviève Leclerc Émilie Nadeau-Cauchon Hélène Parent Annie Racicot
Comité consultatif de transport	Chantal Beausoleil Vincent Gauthier Johanne Hayes Pierre-Yves Lecompte Patrick Maisonneuve	Aude Martin Marie-France Noël Francys Robidoux Tommy Thibault Olivier Van Neste
Comité de parents	Johannie Bédard Chafik Belabed Anne-Claire Blanc Avdjian Mathieu Bluteau Caroline Campeau Marc Champagne Jean-François Daigneault Éric Daoust Marie-Michèle Daoust Jennifer Dumoulin Stéphane Germain Isabelle Glazer Carlone Hervieux	Jean Hurtubise Valérie Lavigne Carine Ledoux Audrey Martin Priscilla Mondou Nancy Michaud Marie-France Noël Jean-Claude Piché Janie Rioux Patrick Rozon Vanessa Soucy Éric St-Jean Véronique Viau